



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
DE LA VALLÉE DE JOUX

SEVJ - Projet Eoljoux
Monsieur Laurent Reymondin
Président du Conseil d'administration
1341 L'Orient

Le Sentier, le 12 juin 2008

Appui de l'ADAEV au projet de création d'un parc d'éoliennes à la Vallée de Joux

Monsieur le Président,

C'est avec grand intérêt que notre association régionale a pris connaissance des détails de votre projet lors de la présentation que vous avez faite à notre assemblée générale. Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre appui déterminé à sa réalisation.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les lignes stratégiques de la Vallée de Joux. La valorisation du potentiel régional est fondamentale pour son développement futur. Ce projet complète les efforts conséquents déjà initialisés en faveur d'une utilisation rationnelle de l'énergie bois, autre pilier régional. Votre projet apporte, dans le domaine de l'énergie électrique, une solution originale qui permet de transformer localement en énergie utile une source éolienne inexploitée jusqu'à ce jour.

Cette valorisation est d'autant plus importante que l'énergie fossile devient rare, sans parler de l'augmentation de son prix dont les effets se font encore plus durement sentir en région périphérique. Notre région est en zone de montagne, à l'000 m. d'altitude. Elle est considérée comme « rurale périphérique » par l'ARE et le maintien des conditions cadres y est plus fragile que sur le plateau suisse. La part financière consacrée aux énergies, par les habitants ou les entreprises, est supérieure à celle des régions de plaine (chauffage, transports, ...).

Une vision à long terme, en accord avec une stratégie de développement durable, visant à maintenir notre population et les emplois, nous impose de ne pas alourdir exagérément la facture énergétique par une trop grande dépendance aux sources extérieures. Le maintien de notre compétitivité exige une meilleure utilisation de nos propres ressources. Votre projet y contribue de façon déterminante avec toutes les qualités nécessaires.

Ce parc d'éoliennes ne constitue pas une atteinte irréversible au paysage, comme un barrage hydro-électrique par exemple. Nous espérons que cela facilitera le processus de mise en œuvre en épargnant des études d'impact lourdes. Si, dans 20 ou 50 ans, d'autres méthodes de production d'énergie électriques respectueuses de la nature se concrétisent, les éoliennes pourront être démontées en restituant un paysage intact.

La présence de ces éoliennes ne manquera pas de provoquer des interrogations du grand public, ce sera intéressant d'associer le futur Parc naturel régional pour en expliquer l'intérêt de façon didactique, d'autant que la production prévue correspondra à la consommation électrique de toute notre région.

En vous remerciant de votre initiative, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos meilleures salutations et encouragements pour mener à terme ce projet.

ADAEV

Paul Rochat
Président


Eric Duruz
Directeur

Le Sentier, le 20 juin 2008

Projet Eoljoux
Société Electrique
de la Vallée de Joux

1341 L'Orient

Soutien au projet d'éoliennes à la Vallée de Joux

Chers amis du tourisme Combièr,

Nous avons eu dernièrement, lors d'une présentation, le privilège de prendre connaissance du projet d'un parc éolien à la Vallée de Joux. Par la présente, nous souhaitons faire part de notre soutien à cette initiative ô combien importante pour le rayonnement économique et touristique de notre région.

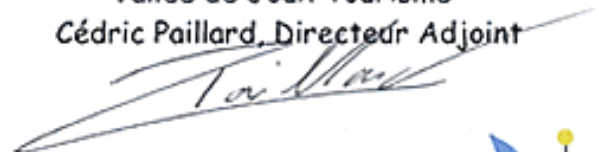
Aujourd'hui, il ne nous est plus permis d'avoir une vue à court terme. Quelles que soient les ressources de la planète, un jour nous devons faire sans le pétrole, le charbon, le gaz naturel ou l'uranium. Or l'éolien représente une des solutions les plus « abouties ». En parallèle, notre façon générale d'utiliser l'énergie est à revoir très sérieusement. Si notre génération n'est pas capable de changer, les générations futures devront le faire. Ce ne sera malheureusement plus pour eux une question de choix !

Véritable moulin à vent des temps modernes, les éoliennes jouent un rôle précieux dans la production d'énergie renouvelable sans rejet toxique ni émission de CO₂. Vallée de Joux Tourisme souhaite développer là autour un tourisme vert (sentiers de découverte, événements pédagogiques, etc..) à l'image de ce qui fait le succès du Mont-Crosin depuis plusieurs années.

C'est dans cet ordre d'idée, que l'Office du Tourisme de la Vallée de Joux appuie ce projet, qui s'accorde parfaitement avec les objectifs touristiques que nous nous sommes fixés.

Eoljoux on y croit !

Vallée de Joux Tourisme
Cédric Paillard, Directeur Adjoint





St-George, le 12 novembre 2008

Concerne :

Prise de position du comité de l'Association du Parc jurassien vaudois (PJV) sur la construction d'éoliennes sur le territoire du projet de Parc naturel régional (PNR)

Sollicité à plusieurs reprises à prendre position sur des projets d'éoliennes dans la région du Parc jurassien vaudois, le comité de ladite Association, composée pour rappel de communes propriétaires, de propriétaires privés et de Pro Natura Vaud, adopte la position suivante :

La production d'électricité par le biais d'éoliennes est compatible avec les buts visés par le projet de Parc naturel régional, à savoir « la promotion des énergies renouvelables et des technologies à faible consommation d'énergie et qui ménagent les ressources ».

Dans ce contexte et sans préjuger de ce qui figurera dans la future Charte du Parc naturel régional, le comité du Parc jurassien vaudois déclare qu'il pourra soutenir :

- Tout projet d'éoliennes qui serait porté « régionalement », c'est-à-dire par des membres du Parc naturel régional en création ou (et) des organismes ayant leur siège dans le périmètre de création du Parc naturel régional.
- Et ce pour autant que les études n'indiquent aucun impact environnemental incompatible avec le Parc jurassien vaudois.

Dès lors, le comité du Parc jurassien vaudois, même s'il ne peut pas encore accorder formellement son soutien au projet d'éoliennes « Eoljoux » puisque l'étude d'impact de ce projet n'est pas encore réalisée, constate avec intérêt que ce projet, initié par la Société électrique de la Vallée de Joux et visant à produire de l'énergie renouvelable pour couvrir presque tous les besoins de la Vallée de Joux, répond déjà dans sa forme actuelle aux deux conditions de principe évoquées ci-dessus.

Parc Jurassien Vaudois – projet de Parc naturel régional

Alain Reymond

Delphine Conus

Président

Secrétaire



SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA VALLEE DE JOUX

SEVJ - Projet Eoljoux
Monsieur Laurent Reymondin
Président du Conseil d'administration
1341 L'Orient

Le Sentier, le 11 août 2008

Soutien au projet d'énergie éolienne à la Vallée de Joux

Monsieur le Président,

Lors de la dernière assemblée générale de la SIC du 8 mai, nous avons eu le privilège de découvrir plus en détail votre projet d'implantation d'éoliennes à la Vallée de Joux. Nous vous remercions de votre présentation et vous félicitons de cette initiative.

Par la présente, nous souhaitons vous apporter l'appui de la Société Industrielle et Commerciale qui regroupe les principales entreprises industrielles et exportatrices de notre région ainsi que de nombreuses PME et commerces.

Ce projet d'éoliennes contribue à une bonne valorisation d'un potentiel encore inexploité dans la région. La Vallée de Joux a construit une grande partie de son histoire industrielle en exploitant intelligemment, au gré des époques, les ressources régionales (minerais, eau, bois). La technique permet aujourd'hui de valoriser le vent. Nous vous encourageons à mettre en œuvre ces technologies déjà éprouvées dans d'autres pays et pour lesquelles la Suisse a du retard à combler.

Notre région contribue à 10% des exportations vaudoises, elle est active dans la Haute Horlogerie et ses produits appréciés par le monde entier font de notre région une ambassadrice exceptionnelle. Nous recevons ainsi de nombreux visiteurs. Ils ne manqueront pas d'être impressionnés par la conscience en matière énergétique et la volonté de notre population à apporter une contribution concrète à la diversification en diminuant les émissions de CO2.

L'image en matière d'énergies renouvelables en sortira grandie et cela contribuera positivement au positionnement de notre région. Nos firmes font déjà de très gros efforts en matière de protection de l'environnement et de réduction de leur consommation en énergies non renouvelables. Votre projet s'accorde donc parfaitement avec les objectifs de nos entreprises.

En vous félicitant de votre initiative et en vous assurant de notre appui, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Le Président

Jérôme Lambert

Le secrétaire

Eric Duruz



1145 BIÈRE, LE

12 février 2009

MUNICIPALITÉ

DE

BIÈRE

TÉL. 021 - 809 51 55
FAX 021 - 809 52 58

Email: greffe@biere-vd.ch

Projet Eoljoux
SEVJ
1341 L'Orient

La Vallée de Joux prône les énergies renouvelables

Chères et Chers Internauts,

De nos jours, il est reconnu que tout tend à favoriser les énergies renouvelables.

Le projet de la Société Electrique de la Vallée de Joux (SEVJ) d'installer dix éoliennes sur les pâturages propriétés des communes du Chenit et de Bière pour produire l'électricité nécessaire à toute une région va dans le sens de la politique énergétique actuelle, par conséquent, il doit être soutenu par un maximum de collectivités et de personnes.

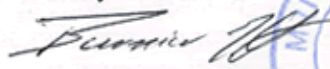
La Commune de Bière, qui doit normalement voir l'implantation de trois éoliennes sur ses propriétés, n'est à ce jour pas partie prenante du projet, mais ses autorités ont dès le départ répondu favorablement aux initiateurs de Eoljoux, tout en les assurant de leur soutien.

Ceci dit, nous ne pouvons que vous exhorter à rejoindre les partisans de ce projet Eoljoux pour que les générations futures puissent être fières de la volonté et de l'acharnement de tous ces gens qui aujourd'hui oeuvrent sans relâche pour qu'il aboutisse dans les meilleurs délais.

En vous remerciant de votre futur soutien, recevez, Chères et Chers Internauts, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité de la Commune de Bière

Le Syndic :


Jacques-Henri Burnier

Le Secrétaire :


Pascal Cloux





CH-3003 Berne, SG-DETEC

Société électrique de la Vallée de Joux SA
Monsieur Alain Bourqui
Directeur général
Rue du Pont-Neuf 24
1341 L'Orient

Berne, 29 AUG. 2008

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec grand intérêt du projet «Eoljoux» qui prévoit d'installer un parc éolien dans la Vallée de Joux. Je vous félicite pour votre initiative et vous remercie de votre engagement. La production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables est l'un des quatre piliers de la stratégie énergétique du Conseil fédéral. Le 1^{er} janvier 2009 verra l'introduction de la rétribution à prix coûtant de l'injection de courant vert, qui s'applique aussi à l'énergie éolienne.

Votre projet se situe à notre connaissance dans une zone de l'IFP (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale). Il convient donc de procéder préalablement à des vérifications précises. J'espère que le projet «Eoljoux» s'avérera respectueux de l'environnement et rentable, et qu'il nous permettra de faire un pas de plus vers un approvisionnement énergétique durable en Suisse.

En vous adressant tous mes vœux de réussite pour votre projet, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Moritz Leuenberger
Conseiller fédéral